



Caisse Générale de Sécurité Sociale

de la Guyane

Direction retraite & MSA – Service MSA

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- 1 exemplaire de la déclaration dûment remplie,
- 1 copie du plan cadastral,
- Notification attestation terrain,
- 1 extrait d'acte de naissance : pour le chef d'exploitation, le conjoint, et chaque membre de la famille participant aux travaux de l'exploitation,
- 1 Copie du passeport (Carte de Séjour),
- 1 copie de votre carte vitale ou votre attestation de droit,
- 1 Justificatif de domicile (EDF, SGDE, Téléphone),
- 1 Copie du contrat de travail ou du bulletin de paye (pour les pluriactifs),
- 1 Copie notification du RSA,
- 1 Copie de la Situation au Répertoire de l'INSEE (SIRET),
- 1 RIB ou RIP (Relevé d'Identité Bancaire ou Postal),
- 1 copie de l'acte de mariage ou 1 certificat de concubinage (suivant la situation)